

N°1067

du 20
OCTOBRE
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P3 Au bout de quatre années de sa mise en œuvre

Le PRADEB a-t-il rempli sa mission sur le développement et l'emploi des jeunes ?

P3 **Violences politiques au Togo**

Les organisations internationales s'inquiètent de l'escalade et appellent au dialogue

P4 Pour permettre à la BAD de procéder à son évaluation finale
Des études complètes sur l'agropole de Kara d'ici à décembre au plus tard

P3 Programme de recrutement d'étudiants-chercheurs africains
Réunir les meilleurs talents au service de la mission de développement de la Banque mondiale



P4 **Revu, corrigé**

Le décret sur les loyers des baux d'habitation et à usage professionnel toujours attendu

P4 **Développement local**

L'OIF accompagne l'intégration des ODD dans les instruments de planification locale

Participons tous à la réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles en déposant nos suggestions sur :

www.reformes-togo.com

AZIMUTS INFOS

Un astéroïde géant a percuté la Terre il y a 3,5 milliards d'années

Ce 12 octobre 2017, un astéroïde de la taille d'une maison a frôlé la Terre, nous rappelant que de tels corps percutent parfois notre planète. À l'échelle des temps géologiques, l'évènement n'est pas rare. Retour sur une découverte datant d'un an : celle d'Andrew Glikson - qui avait déjà détecté en 2015 l'un des plus grands cratères d'impact - et de son collègue Arthur Hickman, portant sur les traces de l'un des plus vieux cratères connus. L'astéroïde qui en est à l'origine est daté de 3,5 milliards d'années et devait être deux ou trois fois plus gros que celui qui mit fin au règne des dinosaures. Le choc fit sans aucun doute trembler la Terre entière.

Tout au long de sa longue histoire, la Terre fut souvent percutée par des astéroïdes ou des comètes de tailles variables. Cela fut même très intense dans un passé lointain, lors du Grand bombardement tardif, il y a entre 4,1 et 3,8 milliards d'années, comme en témoignent les stigmates, toujours visibles aujourd'hui, à la surface de la Lune et aussi de Mercure et Mars. Sur notre monde, cependant, ces traces ont été gommées par l'érosion, le volcanisme, l'activité tectonique, si bien qu'à sa surface, on ne remarque que les astroblobes les plus récents à l'échelle géologique.

Depuis plus de 20 ans, le professeur Andrew Glikson, de l'*Australian National University*, parcourt l'Australie (une terre promise pour ce type de recherches, avec le Canada) sur les traces d'évènements de grande ampleur.

À son actif, entre autres, la découverte en 2015 de ce qui pourrait être le plus grand cratère d'impact connu. Situés dans le bassin de Warburton, en Australie centrale, les indices pointent sur un double astroblob étendu sur plus de 400 km. Sa datation (environ 300 millions d'années) fait cependant débat car on ne peut lui associer d'extinction massive. Cela est très surprenant puisque les deux astéroïdes responsables mesureraient chacun plus de 10 km de diamètre... soit autant que l'impacteur qui a créé le cratère de Chicxulub auquel est imputé la disparition des dinosaures, il y a 65 millions d'années (limite Crétacé-Tertiaire).

Un des plus vieux et plus grands cratères d'impact connus

Poursuivant les forages dans certaines des plus anciennes roches terrestres pour le *Geological Survey of Western Australia*, le géologue et son collègue Arthur Hickman ont récemment mis la main sur des sphérules - de petites billes de verre formées à partir de matière vaporisée lors d'un impact violent - dans une couche sédimentaire coincée entre deux dépôts volcaniques dans la région de *Marble Bar* au nord-ouest de l'Australie. Leur âge a été estimé avec précision à 3,46 milliards d'années.

Soupçonnant que ces petites perles de verre soient le fruit de la collision d'un astéroïde, les analyses qui ont été réalisées sur leurs taux d'éléments comme le platine, le nickel et le chrome montrent qu'ils correspondent à ceux des astéroïdes. Cela en ferait donc les témoins du deuxième plus vieux cratère d'impact connu. Un des plus grands aussi... Il devait mesurer plusieurs centaines de kilomètres de diamètre selon les chercheurs, mais, évidemment, vu son âge, les traces ont été effacées depuis. « Il doit y avoir de nombreux impacts similaires, pour lesquels les preuves n'ont pas encore été trouvées, estime l'auteur principal de l'article publié dans la revue *Precambrian Research*. Ce n'est que la pointe de l'iceberg. Nous n'avons trouvé des preuves que pour 17 impacts de plus de 2,5 milliards d'années, alors qu'ils ont pu être des centaines. »

En tout cas, on n'ose imaginer les dégâts considérables qu'il a pu occasionner quand on sait le champ de ruine qu'a laissé autour de lui l'impacteur de Chicxulub, deux à trois fois plus petit. Avec une taille estimée entre 20 et 30 km de diamètre, nul doute que la surface de la Terre a dû être très secouée, ainsi que les formes de vie primitive qui occupaient alors les océans. « L'impact a dû déclencher des séismes de magnitude supérieure aux tremblements de terre terrestres ; il a dû causer d'énormes tsunamis et fait s'effondrer des falaises », a déclaré Andrew Glikson.

Danse/Institut Français du Togo

La Tchekpo dance company porte Caresse du vent sur la scène

Dans le troisième volet de sa Trilogie du Vent, le danseur et chorégraphe Tchekpo Dan Agbetou poursuit son cheminement personnel à travers le temps et l'espace. Le vent avec toutes ses facettes représente l'élément qui reflète la diversité des différents sentiments.

Où vais-je ? D'où je viens ? Quelle est ma mission ? À quoi sert mon passage sur terre ? Qui suis-je dans un monde où le véritable moi est à découvrir, à conquérir telle une femme ? Un monde où la perte de repères semble être une normalité ? Qu'en est-il de mon véritable MOI ? Face à ce que l'on appelle la défaite, la désolation, l'épuisement, la violence ; lâchons nous prise ? Acceptons-nous le



chaos ?

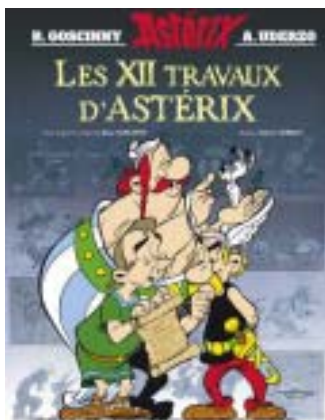
Une chorégraphie à voir absolument.

20 OCT. / 19H30 | 2000 FCFA & 3000 FCFA | PARC DEL'IFT-LOMÉ

Livres

Parution du 37ème album d'Astérix

Avec un tirage de 5 millions d'exemplaires et 25 traductions, le 37e album des irréductibles Gaulois envahit le monde à partir du 19 octobre.



Pour leur 37e aventure, Astérix et Obélix quittent leur village pour participer à une course de char chez l'envahisseur. L'Italie antique de César. À l'image de cette énième expédition de nos héros gaulois, le nouvel album Astérix et la Transitalique signé Jean-Yves Ferri

et Didier Conrad, s'apprête à poser ses bagages dans le monde entier.

Dès ce jeudi 19 octobre, le 37e album des aventures d'Astérix sera disponible en neuf langues: français, allemand, néerlandais, portugais et pour le marché espagnol, le castillan, le catalan, le basque, l'asturien et le galicien. Dans les mois à venir, Hachette et sa filiale Albert-Pené publieront 25 traductions d'Astérix et la Transitalique dans vingt pays. Au total, depuis sa naissance en 1959, les aventures des Gaulois ont été traduites en 111 langues et dialectes, un record.

Pas moins de cinq millions d'exemplaires seront tirés pour permettre aux irréductibles Gaulois d'envahir le monde, dont plus de la moitié est réservée aux marchés francophone (2 millions) et germanophone (1,7 million). Sur le marché gaulois, ces deux millions d'exemplaires comprennent quatre éditions: classique, luxe, art book et numérique.

FRANCOPHONIE

L'AILF réunit les professionnels du livre à Abidjan

Du 9 au 11 novembre, l'Association internationale des libraires francophones (AILF) réunira, dans la capitale de la Côte d'Ivoire, une vingtaine de libraires de différents pays africains ainsi que des professionnels du livre et des responsables politiques français et africains.

"La circulation difficile du livre en Afrique et le relationnel avec les éditeurs africains", "l'accès aux appels d'offres et marchés publics",

"les usages commerciaux et relations avec les éditeurs", "les politiques publiques en faveur du livre et de la lecture", "les relations avec les institutionnels en France et localement", en enfin "la Caravane du livre et de la lecture", seront au centre de cette rencontre. Les éditeurs togolais Graines de pensées et Awoudy seront également de la partie.

Nécrologie

La comédienne Danielle Darieux est décédée

Acentans, la légende du cinéma français nous quitte après une carrière riche aussi bien au cinéma qu'au théâtre et à la télévision. Danielle Darieux a fait l'objet de nombreux livres.

Danielle Darieux, née le 1er mai 1917 à Bordeaux, est morte à l'âge de 100 ans le 17 octobre dans sa résidence de l'Eure, a annoncé son compagnon Jacques Jenvrin. Sa carrière s'étale de 1931 à 2010, que ce soit au cinéma, à la télévision, au théâtre et au music-hall, en France comme aux États-Unis.

Véritable légende - « icône féminine absolue du cinéma français

ses plus beaux rôles dans de nombreuses adaptations parmi lesquelles Mayerling (version 1936), Ruy Blas, La ronde, La vérité sur Bébé Donge, Le rouge et le noir, L'amant de Lady Chatterley, Marie-Octobre, Huit femmes... Au théâtre, elle a interprété les textes de Noël Coward, Françoise Sagan, Marcel Aymé, Marcel Achard, Ernest Thompson, Colette, Pierre Barillet et Jean-Pierre Grédy, Colin Higgins et, pour ses derniers pas sur les planches, elle a créé Oscar et la Dame rose, d'Eric-Emmanuel Schmitt.

Plusieurs livres évoquent ses



de l'époque», disait Quentin Tarantino qui l'évoquait dans son film *Inglorious Basterds* -, récompensée, entre autres, par un César d'honneur et un Molière d'honneur, aussi géniale dans la comédie, même fantaisiste, que dans le drame, y compris le mélo, Danielle Darieux a tourné avec Henri Decoin, Billy Wilder, Joseph Mankiewicz, Claude Autant-Lara, Max Ophüls, Sacha Guitry, Julien Duvivier, Jacques Demy, Henri Verneuil, Claude Chabrol, Romain Gary, Philippe de Broca, Claude Sautet, François Ozon ou encore Marjane Satrapi (la voix de la grand-mère dans *Persépolis*, adaptation de la BD éponyme).

L'actrice a joué quelques uns de

films et sa carrière, certains sont épuisés, notamment le beau livre autobiographique dans lequel elle commentait photos et souvenirs, Danielle Darieux (Ramsay, 1995). Hors collection a publié en avril, à l'occasion de son centenaire, Danielle Darieux, une femme moderne, de Clara Laurent. La Tour verte a édité en 2011 Max & Danielle: les années Darieux de Max Ophüls, de Dominique Delouche, avec un avant-propos de Paul Vecchiali. Pygmalion, en 2010, a sorti Les trois glorieuses: Danielle Darieux, Michèle Morgan, Micheline Presle (seule survivante du trio désormais) d'Henry-Jean Servat.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction Jean AFOLABI

Rédaction Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERI Pater LATE Kossiwa TCHAMDJA Koffi SOUZA Alan LAWSON Abel DJOBO Tony FEDA

Service photographie Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature LAWSON Laté

Graphisme Guillaume BOGLA

Violences politiques au Togo

Les organisations internationales s'inquiètent de l'escalade et appellent au dialogue

Eric J.

C'est la quintessence de deux communiqués de presse. Dans le premier, plus conjoint, publié le 17 octobre 2017, l'Organisation des Nations Unies (ONU), la Commission de l'Union africaine (CUA) et la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) disent suivre avec beaucoup d'inquiétude la situation politique au Togo. Elles déplorent les événements violents qui se déroulent depuis le soir du 16 octobre 2017 dans la ville de Sokodé suite à l'arrestation d'un Imam de la ville avant de se répandre dans les villes de Bafilo et la banlieue Nord de Lomé, à Agoé. L'ONU, la CUA et la CEDEAO condamnent fermement tout acte de violence physique, morale et verbale d'où qu'il vienne et comptent sur le

patriotisme de tous les citoyens pour une résolution pacifique de la crise. Elles exhortent toutes les parties prenantes à privilégier la concertation et l'intérêt de la nation. L'ONU, la CUA et la CEDEAO appellent tous les acteurs politiques et le peuple togolais à faire preuve de retenue et à poursuivre leurs efforts de dialogue pour la stabilité du pays et le dénouement pacifique de la présente situation. Elles renouvellent leur entière disponibilité pour accompagner le peuple togolais dans cette entreprise.

De son côté, dans un communiqué publié le 18 octobre 2017, la Secrétaire générale de la Francophonie, Madame Michaëlle Jean, déplore l'escalade de la violence ces dernières semaines au Togo. « Rien ne peut justifier ces affrontements. Nous pensons aux victimes, aux familles endeuillées, au climat gé-



Madame Michaëlle Jean, Secrétaire générale de la Francophonie

néral de peur et de colère. Il faut impérativement privilégier le dialogue en toutes circonstances», a-t-elle déclaré, déplorant que le pays soit confronté à de telles tensions et la population mise en danger. La Secrétaire générale et les équipes

de l'OIF, dont le bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest basé à Lomé, suivent avec la plus grande attention la situation politique et sociale sur le terrain. Elle continue à maintenir des contacts réguliers avec les plus hautes autorités togolaises ainsi

qu'avec les partenaires régionaux et internationaux. « Il est primordial d'encourager toutes les actions de nature à contribuer à la résolution de cette crise et au retour à un climat apaisé. Toute la Francophonie s'inquiète et se mobilise face à cette situation qu'il faut à tout prix résoudre. C'est d'ailleurs dans cet État membre que doit se dérouler la 34^{ème} session de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), prévue du 24 au 26 novembre prochain à Lomé », souligne la Secrétaire générale. Elle entend les doléances exprimées par la coalition de l'opposition togolaise et la société civile. Michaëlle Jean renouvelle l'entière disponibilité de l'OIF, en lien avec ses partenaires, pour contribuer à la résolution de cette crise.

Sur place à Lomé, le plus inquiétant est que, durant ces deux jours de manifestations non autorisées de l'opposition, d'autres jeunes Togolais cagoulés ont sillonné les rues de la capitale, en voitures non immatriculées, dispersant tout regroupement ou tentative de regroupement de manifestants. Ils en ont frappé, même de simples passants. Ce qui était justement reproché aux manifestants de l'opposition qui

avaient violenté de pauvres dames, cassant et brûlant leurs étalages. Aussi empêchaient-ils les gérants d'ouvrir leur boutique et délogeaient les commerçants et commerçantes des marchés. Pire, ils cassaient les pare-brise des véhicules empêchant les fonctionnaires de se rendre au bureau et surtout, ils forçaient tout passant de se mettre dans les rangs de la manifestation. Les élèves n'étaient pas épargnés. Ils étaient délogés, tandis que certains instituteurs étaient frappés devant leurs élèves. Sans oublier les rangons sur les passants, les casses de biens et bâtiments publics et privés et des incendies des édifices.

Au finish, cette situation fait craindre des affrontements plus sanglants si, de l'autre côté, des manifestants de l'opposition se préparent à leur tour pour affronter les miliciens cagoulés.

Conséquence : Lomé a été une ville plus que morte, sans que cela ne soit décrété. Quant au nombre des quatre victimes annoncé officiellement pour la seule journée de mercredi, il est de plus en plus remis en cause, soit en hausse, soit en baisse.

Au bout de quatre années de sa mise en œuvre

Le PRADEB a-t-il rempli sa mission sur le développement et l'emploi des jeunes ?

* A la réalisation : 6 208 emplois directs et indirects créés ; 147 plateformes multifonctionnelles installées ; 3 400 jeunes formés ; 700 jeunes financés ; ...4,840 milliards décaissés comme financement.

Apprécier la pertinence du Programme dans le contexte de la durabilité et de son intégration dans la politique nationale de développement à la base et de promotion de l'emploi des jeunes, prônées par l'Etat togolais. C'est l'objet d'une mission à confier sur une évaluation finale du Programme d'appui au développement à la base (PRADEB), réalisé d'août 2013 à juin 2017. Aussi la Cellule de gestion dudit programme (CGP/PRADEB), agissant pour le compte du ministère du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, a l'intention d'utiliser une partie des fonds prêtés par la Banque ouest africaine de développement (Boad) – aux fins de la mise en œuvre du PRADEB – pour le recrutement d'un cabinet qui sera chargé d'évaluer l'ensemble du Programme, depuis sa conception, sa mise en œuvre jusqu'aux résultats actuels et potentiels.

La mission consistera à évaluer la contribution du Programme aux changements socio-économiques intervenus dans ses zones d'intervention en général et auprès des bénéficiaires en particulier. Suivant l'avis à manifestation d'intérêt, il s'agit, particulièrement, de mesurer le niveau d'atteinte des résultats, et de tirer les enseignements de mise en œuvre dudit Programme.

Les services à réaliser dans le cadre de cette mission sont, essentiellement : la consultation avec le gouvernement et avec les partenaires (publics et privés) du PRADEB ; les visites de terrain pour constater les réalisations, les succès et les contraintes ; l'organi-



Mme Victoire Tomégah-Dogbé, Ministre du Développement à la base

sation des entretiens avec les bénéficiaires et l'administration locale. Il est procédé ensuite à l'analyse de ces données, notamment par l'évaluation des performances du Programme, des partenaires, leurs contraintes, les relations avec la Cellule de gestion du Programme, des recommandations (objectifs, stratégies, activités, ressources matérielles et financières, intervenants et calendrier) ; l'évaluation et affectation des ressources humaines, matérielles et financières pour la deuxième phase du Programme.

Les manifestations sont attendues le mercredi, 25 octobre 2017 au plus tard. Avec une durée prévisionnelle de la mission de quarante-cinq (45) jours. La mission sera réalisée par un Cabinet national ou international ayant comme chef de mission un consultant international qui travaillera sous la supervision du cabinet et quatre (4) consultants nationaux du même cabinet ou recrutés par lui. La barre de l'expé-

rience à avoir est fixée à 7 ans dans le domaine de l'évaluation de Projets et programmes de développement.

Le Programme d'appui au développement à la base (PRADEB) est un programme financé par la BOAD (6 milliards de francs Cfa), le gouvernement togolais (472 millions de francs) et les bénéficiaires (633 millions de francs) à hauteur de sept milliards cent cinq millions (7 105 000 000) de francs Cfa. Il vise à contribuer à la réduction de la pauvreté à travers l'appui au développement à la base et la promotion de l'emploi des jeunes.

Le Programme est décliné en trois (3) composantes. La composante 1, dite de Soutien aux activités économiques des groupements, a pour objectifs de renforcer les capacités d'organisation et de renforcement de 500 groupements d'intérêt économique ; et d'encadrer et faciliter l'accès au micro-crédit à 500 groupements

d'intérêt économique, pour la conduite d'activités génératrices de revenus. A ce jour, elle revendique 296 crédits octroyés aux groupements d'intérêt économique, plus de 3 000 emplois directs et indirects, et 740 millions de francs décaissés pour soutenir les groupements. La composante 2 est consacrée à l'Appui à l'installation des plateformes multifonctionnelles, devant favoriser l'accès de 200 localités rurales à des sources d'énergie modernes ; libérer les femmes des tâches pénibles et favoriser leur émancipation ; et créer un pôle de développement économique endogène. A l'heure du compte, on annonce officiellement 147 plateformes multifonctionnelles installées, bénéficiant à 220 500 personnes dont 1 528 emplois créés, 2,2 milliards de francs décaissés pour l'installation des plateformes. Enfin, la composante 3, dédiée à l'Appui à la Promotion de l'emploi des jeunes, devait former 3 700 jeunes diplômés et artisans en techniques de création d'entreprises ; 1 500 jeunes diplômés et artisans en gestion de micro entreprises et de crédit ; et faciliter l'accès au financement à 1 500 micro entreprises de jeunes diplômés et artisans, en ciblant des jeunes de 18 à 40 ans. D'après les chiffres officiels, on note aujourd'hui 3 400 jeunes formés, 700 jeunes financés, 1 680 emplois directs et indirects, et 1,9 milliard de francs Cfa décaissés pour l'accompagnement technique et financier des jeunes entrepreneurs.

Des chiffres à opposer à la mission.

Programme de recrutement d'étudiants-chercheurs africains

Réunir les meilleurs talents au service de la mission de développement de la Banque mondiale

La Banque mondiale recrute 20 étudiants-chercheurs ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne, en cours d'études doctorales ou ayant obtenu leur doctorat, afin d'effectuer une mission de six mois à la Banque mondiale. L'objectif est de renouveler et d'étoffer le vivier d'experts du développement au sein de la Banque mondiale et de permettre à ces candidats de mieux comprendre la mission et les activités de la Banque mondiale. En contribuant aux recherches, aux missions d'assistance technique, aux opérations de prêt et à d'autres activités essentielles, les étudiants-chercheurs retenus pourront se perfectionner et mettre en pratique les théories du développement.

Les dix candidats sélectionnés passeront au moins six mois au siège de la Banque mondiale, à Washington DC, ou dans les bureaux de pays de l'institution. Ils y acquerront une expérience concrète des activités du Groupe. Ils seront ensuite encouragés à postuler au prestigieux programme des jeunes professionnels de la Banque mondiale, véritable tremplin pour une carrière dans le domaine du développement au sein de l'ins-

titution. Ce programme permet également au personnel de la Banque mondiale de renforcer ses capacités, de se confronter de manière fructueuse à des perspectives nouvelles et de bénéficier de travaux de recherche de pointe.

En 2016, la Banque a reçu plus de 3 000 candidatures, pour dix candidats retenus, originaires de sept pays africains. Cette année, le programme pourra recruter dix candidats supplémentaires grâce à un partenariat avec l'Agence britannique de développement international (DFID). Ces dix places supplémentaires sont réservées à des doctorants ou de jeunes docteurs — ayant une expérience des évaluations d'impact, dans le but affiché de travailler sur la question des déplacements forcés en Afrique. La date d'ouverture des candidatures pour la session 2018 du programme de recrutement d'étudiants-chercheurs d'origine africaine est fixée au 26 septembre 2017, sachant que les candidats retenus devront se rendre disponibles pour le 31 janvier 2018.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 19 novembre 2017.

Revu, corrigé

Le décret sur les loyers des baux d'habitation et à usage professionnel toujours attendu

Late Pater

On a cru le voir et le toucher, mais le texte se fait toujours désirer. Une arlésienne, jusqu'ici. À l'occasion de la journée mondiale de l'habitat, célébrée chaque 2 octobre de l'année, le ministre Fiatuwo Sessenou de l'Urbanisme et de l'habitat fait rêver, à nouveau, le décret qui devra mettre de l'ordre dans la fixation des loyers des baux d'habitation et à usage professionnel. «*Son adoption ne devrait plus tarder*», dit-il, évoquant la responsabilité du Gouvernement qui doit «*faciliter l'accès à des logements sûrs et abordables*». Ce qui passe aussi par des investissements dans les services tels que les logements inclusifs et les services sociaux, dans un environnement sain, avec une attention particulière portée au besoin des enfants, des femmes, des personnes âgées et des personnes handicapées.

Le texte portant fixation du prix des loyers, réglementation des baux d'habitation et des baux à usage professionnel est en cours d'élaboration, dit-on. Tout un parcours dans la mesure où, courant 2015, il était déjà question de l'«*attente de son adoption*». Et pour cause, le décret avait été revu et corrigé. Le projet corrigé de décret a été transmis au secrétariat général du gouvernement, le 2 juillet 2015, pour adoption en conseil des ministres. Au ministère chargé de l'habitat, on disait craindre que le document ne soit

déjà vieux avant son adoption. Les départements ministériels portant souvent des griefs sur le fait que les documents techniques «*dorment trop*» au secrétariat général. Ce qui fait dire que le pouvoir de Lomé tarde trop à trancher malgré la grande attente des populations.

Plus de huit ans que l'Autorité se démerde. Tout a été officialisé depuis le conseil des ministres du 20 mai 2009 : «*la ville de Lomé pose d'énormes problèmes de logement qui préoccupent aussi bien les populations que les pouvoirs publics. La demande en matière de logement dépasse largement les capacités d'offre de la ville, et on assiste à une hausse anarchique des prix des loyers d'habitation et des baux commerciaux qui sont fixés arbitrairement en violation du décret n°61-121 du 12 décembre 1961 portant réglementation des loyers des locaux d'habitation... Pour corriger la situation d'anarchie, une étude technique sera faite et permettra l'adoption de nouveaux textes de loi et de plans d'action visant à assainir les pratiques*». Plus tard, la démarche a abouti à un projet de décret relatif à la réglementation des baux d'habitation et à usage professionnel au Togo, inscrit à l'ordre du jour du conseil des ministres du 6 novembre 2013. Seulement, il n'a pas été examiné. «*Compte tenu de l'importance de la question du logement décent à un coût abordable, le Président de la République a instruit le ministre*

de l'urbanisme et de l'habitat de prendre les dispositions pour présenter une communication exhaustive sur le sujet au cours du prochain conseil des ministres», avait-on expliqué. Et on en arrive à la version corrigée du décret. Entre-temps, le projet de décret a dû faire l'objet de partage. Avec le décret corrigé, il était plus question de revoir les prix à la hausse. Lesquels prix, contenus dans le décret original, avaient été remis en cause. Ce décret original, examiné en mars 2012, traitait des rapports entre bailleurs et locataires en précisant les principales obligations des parties, du loyer, du dépôt de garantie, de la durée, de la fin du contrat de location et du règlement des litiges. Il disait, par exemple, que le loyer devait être établi en fonction de la superficie réellement occupée et de la zone géographique. À Lomé, le loyer irait de 750 à 900 francs Cfa par m² au centre commercial, de 650 à 750 francs Cfa par m² dans les zones industrielles, de 550 à 650 francs Cfa par m² dans les zones d'habitation, de 500 à 550 francs Cfa par m² dans les zones périphériques et de 350 à 450 francs Cfa par m² dans les zones périurbaines. Dans les autres villes du pays, ce prix devait être compris entre 250 et 550 francs Cfa par m² pour le centre-ville, entre 150 et 300 francs Cfa par m² pour les périphéries. Et «*les parties sont tenues de discuter du loyer suivant le degré de confort du logement*». En plus, le propriétaire

ne pourrait plus majorer selon son vouloir. Primo, le loyer est révisable lorsque le logement a fait l'objet de travaux de réfection ayant notablement amélioré les conditions d'habitation, et la hausse ne peut excéder le quart du loyer antérieur. Secundo, aux dates convenues par les parties, l'augmentation ne peut excéder le dixième du loyer antérieur. Lorsqu'un dépôt de garantie est prévu, il ne peut être supérieur à trois mois de loyer en principal. Ce dépôt est restitué dans un délai maximal d'un mois à compter de la restitution des clés par le locataire. Après déduction, le cas échéant, des sommes justifiées et dues au bailleur. Le dépôt de garantie ne porte pas intérêt au bénéfice du locataire ; il ne s'agit pas d'un placement. Il ne doit pas être révisé durant le contrat de location, mais peut être réajusté par suite de révision significative du loyer à la hausse. À défaut de restitution dans le délai prévu, le solde du dépôt de garantie restant dû au locataire, après arrêté des comptes, produit intérêt au taux légal au profit du locataire. La restitution du dépôt incombe au nouveau bailleur, en cas de transfert de propriété des locaux loués. Enfin, le bailleur coupable d'excès du prix de location peut écopier d'une amende de 50.000 à 500.000 francs Cfa, d'une amende civile égale au moins au triple et, au plus, au décuple de la majoration illicite. Les sommes indûment perçues sont aussi remboursées. Tout preneur ou occupant convaincu d'avoir offert un loyer supérieur est bien punissable des mêmes peines.

La première version du texte avait déjà distingué entre l'usage d'habitation et l'usage professionnel. Con-



Fiatuwo Sessenou, Ministre de l'Urbanisme, de l'habitat du cadre de vie

trairement à l'usage d'habitation, les prix de loyer sont relevés pour les locations à usage professionnel. Est réputé bail à usage professionnel, toute convention écrite ou non, entre une personne investie par la loi ou une convention du droit de donner en location tout ou partie d'un immeuble, et une autre personne physique ou morale, permettant à celle-ci, le preneur, d'exercer dans les lieux avec l'accord de celle-là, le bailleur, une activité commerciale, industrielle, artisanale ou toute autre activité professionnelle. Au plan du loyer à appliquer, les deux parties devront fixer le montant, toujours en fonction de la superficie réellement occupée et de la zone géographique de situation du local, au mètre carré. Et sur la base des estimations indicatives suivantes : à Lomé, entre 4.000 et 5.000 francs Cfa le m² dans un centre commercial, de 3.500 à 4.500 francs Cfa le m² dans les zones industrielles, de 2.000 à 3.500 francs Cfa le m² dans les zones d'habitat et de 1.200 à 2.000 francs Cfa le m² dans les zones périphériques. Alors que, dans les

autres villes du pays, le prix varierait entre 2.000 et 3.500 francs Cfa le m² dans les centres-villes et entre 300 et 1.000 francs Cfa le m² dans les périphéries. Contrairement au plancher de trois ans pour les bailleurs personnes physiques et de six ans pour les bailleurs personnes morales, sauf dérogation, en bail d'habitation, les parties fixent librement la durée du bail à usage professionnel. Le bailleur fait procéder, à ses frais, dans les locaux donnés à bail, à toutes les grosses réparations (celles des gros murs, des voûtes, des poutres, des toitures, des murs de soutènement, des murs de clôture, des fosses septiques et des puisards) devenues nécessaires et urgente. Sauf stipulation contraire du bail, toute sous-location totale ou partielle est interdite...

À rappeler que, depuis 1992, les baux d'habitation et à usage professionnel ont amorcé leur spéculation au Togo. Une situation aggravée par la non-application du décret n°61-121 du 22 décembre 1961.

Développement local

L'OIF accompagne l'intégration des ODD dans les instruments de planification locale

Late Pater

Le Projet francophone d'appui au développement local, Phase II (Profadel/OIF), a organisé du 11 au 13 octobre 2017 à Lomé (Togo) un atelier régional de formation sur la démarche et les outils d'intégration des Objectifs de développement durable (ODD) dans les documents de planification locale. La rencontre a réuni une quarantaine d'experts de cinq (5) pays (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Sénégal et Togo) représentant, entre autres, les structures techniques publiques en charge de la planification, du développement local et de la décentralisation, les ONG et les bureaux d'étude. Son objectif, souligne-t-on, est de renforcer les capacités des expertises francophones à mieux accompagner les collectivités locales à prendre en compte les ODD dans leurs instruments de planification. La formation participe donc à répondre à l'enjeu de la territorialisation de l'Agenda 2030 dans les communautés francophones d'Afrique subsaharienne.

Au cours des trois (3) jours de



travaux, les participants ont pu notamment s'exercer sur la Grille de priorisation des cibles des ODD, un outil d'Analyse systémique de la durabilité (ASD), développé par l'OIF et ses partenaires. Ils ont également pris connaissance des conditions d'organisation et d'animation d'un atelier de priorisation des cibles des ODD à l'échelle locale, et échanger sur les étapes clés de bonification de la démarche d'élaboration d'un plan de développement local conventionnel, afin de l'orienter vers la durabilité.

À l'issue de l'atelier, les participants se sont accordés sur l'importance de mettre en place une communauté des acteurs francophones de développement local afin de partager leurs expériences et bonnes pratiques. En outre, le

Profadel/OIF accompagnera dans les prochaines semaines, en partenariat avec l'Union des communes du Togo, la priorisation des cibles des ODD dans cinq (5) communes du pays.

Le Profadel/OIF vise à appuyer l'élaboration et la mise en œuvre de plans locaux de développement durable qui contribuent à l'atteinte des ODD. Mis en œuvre dans les collectivités locales des zones rurales et périurbaines d'Afrique subsaharienne, la 2e phase du Projet (2015-2018) est la composante locale du Programme «*Intégration des ODD*» de l'OIF. Elle capitalise les expériences de la phase pilote mise en œuvre entre 2011 et 2015 dans douze (12) collectivités locales du Rwanda, du Sénégal et du Togo.

Pour permettre à la BAD de procéder à son évaluation finale

Des études complètes sur l'agropole de Kara d'ici à décembre au plus tard

Jean AFOLABI

Composée d'une dizaine d'experts pluridisciplinaires, une mission de pré-évaluation de la Banque africaine de développement (BAD) a séjourné au Togo, du 3 au 17 octobre 2017, en vue de concrétiser une décision définitive sur le projet de l'agropole de Kara. Le président togolais et celui de la BAD ayant convenu du Projet d'appui au développement des agropoles au Togo (PRODAT), début 2017, lors d'un séjour de ce dernier à Lomé. Au dernier jour de la mission, la délégation de la BAD, conduite par le Chef Division pour l'Afrique de l'Ouest, Mouldi Tarhouni, a eu une séance de travail avec le Premier ministre Selom Klassou. «*Nous allés sur le terrain et avons échangé avec tous les partenaires impliqués dans la réalisation de l'agropole de Kara. Nous avons pu atteindre plusieurs avancées notamment le*

coût du projet estimé à 64 milliards de francs Cfa. Nous avons aussi pu définir les différentes composantes du projet telles qu'un agro-parc de 44 hectares. Il y a aussi beaucoup d'infrastructures de production comme les mini-barrages, les périmètres irrigués et l'aménagement des bas fonds. Tout cela a pour objectif de créer de l'emploi et d'aider les populations de la région à améliorer leur niveau de vie. La transformation de tous les produits agricoles reste aussi un objectif important au niveau de la base que constitue l'agro-parc où il y aura des unités de transformation et de conservation des produits agricoles. La mission a pu s'entretenir aujourd'hui avec la base que constitue l'agro-parc où il y aura des unités de transformation et de conservation des produits agricoles. La mission a pu s'entretenir aujourd'hui avec la base que constitue l'agro-parc où il y aura des unités de transformation et de conservation des produits agricoles. La mission a pu s'entretenir aujourd'hui avec la base que constitue l'agro-parc où il y aura des unités de transformation et de conservation des produits agricoles.

études complètes sur cette agropole ; ce qui permettra à la BAD de poursuivre cette évaluation. Une autre équipe viendra alors pour l'évaluation finale de l'agropole», a expliqué à la presse M. Tarhouni.

Les bassins de l'Oti, de la Kara, du Mono et le complexe Zio-Haho sont les zones potentielles identifiées dans le cadre du projet des agropoles. Le bassin de la Kara est choisi comme le site pilote. Dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social, des consultations publiques ont été menées avec les différentes parties prenantes au projet. La zone du projet correspond à la plaine alluviale de la Kara et ses affluents «*Nantini*» (rive gauche) et «*Mabo*» et «*Nangboa*» (rive droite), avec une altitude variant de 250 m (vers l'amont) à 150 m (vers l'aval), soit une pente très faible de l'ordre de 0,3%. Ses atouts

(suite à la page 7)

FOOTBALL/COUPE DU MONDE U-17

Un duel entre Africains en quarts de finale

Le plateau des quarts de finale de la Coupe du Monde U-17 de la FIFA, Inde 2017 est complet. Après l'Allemagne, les États-Unis, l'Iran, l'Espagne, l'Angleterre et le Mali, le Ghana et le Brésil ont validé leur billet pour la suite du tournoi.

Hervé A.

Dans leur huitième de finale face au Niger, les Black Starlets ont pris l'avantage en toute fin de première période, sur penalty. Le portier nigérien a repoussé un second penalty ghanéen en fin de match. Malgré la défaite, le Mena peut être fier de son parcours, pour la première participation nigérienne à une épreuve mondiale. De son côté, le Ghana a gagné le droit d'affronter une autre nation africaine au tour suivant, à savoir le Mali, le 21 octo-



bre à Guwahati.

À Kochi, le triple champion du

monde, le Brésil, a tenu son rang. Sans surprise, la Selecao s'est largement imposée. Les Brésiliens se sont rapidement mis en confiance grâce à un but en début de match. Ce scénario n'a pas permis aux Honduriens d'espérer créer la surprise. Les Sud-Américains se préparent maintenant à défier l'Allemagne à Kolkata, le 22 octobre.

Les Iraniens sont les seuls nouveaux venus à ce stade. Les sept autres pays encore en lice ont tous figuré au moins une fois parmi les huit meilleures sélections du tournoi.

ALGERIE

Rabah Madjer aux commandes de la sélection Nationale

La Fédération algérienne (FAF) a officialisé, mercredi, le départ du sélectionneur des Fennecs, Lucas Alcaraz. Comme pressenti, l'ancienne gloire Rabah Madjer le remplace et signera son 3e passage sur le banc des Verts.

Recruté en avril dernier au poste de sélectionneur des Fennecs, l'Espagnol Lucas Alcaraz, n'a pas réussi à qualifier l'Equipe nationale algérienne pour le Mondial 2018.

matchs.

Il prend la succession de l'Espagnol Lucas Alcaraz, le dernier de ceux qui se sont succédé à la tête des Fennecs depuis le départ de Vahid Halilhodzic au lendemain de la Coupe du monde 2014, à savoir le Français Christian Gourcuff, le Serbe Miroslav Pajevac et le Belge George Leekens.

Durant cette période l'Algérie a dégringolé du 24e au 67e rang mondial selon le classement FIFA



Pour le remplacer, l'ancienne gloire Rabah Madjer a comme prévu été nommée.

Rabah Madjer, c'est 87 sélections avec les Fennecs entre 1978 et 1992, un Ballon d'or africain en 1982 et, plus tard, sélectionneur de l'Algérie en 1994-1995, puis de 2000 à 2002 pour un maigre bilan de 2 victoires, 3 nuls, et 4 défaites en 9

et, en Afrique, de la 1ère à la 13e place. Car, dans cette période, la sélection nationale a été éliminée en quart de finale de la CAN 2015, éliminée dès le premier tour de la CAN suivante au début de cette année au Gabon et a perdu quatre de ses cinq matches éliminatoires de la Coupe du monde 2018.

SENEGAL CM 2018

Sadio Mané sera prêt à 100 pour cent

L'attaquant sénégalais de Liverpool (élite anglaise) Sadio Mané, blessé et déclaré indisponible pour six semaines par son club, sera prêt à 100 pour cent pour la double confrontation, contre l'Afrique du Sud, des 10 et 14 novembre prochains en éliminatoires de la Coupe du monde de la FIFA, a assuré le sélectionneur national, Aliou Cissé.

"J'ai discuté avec lui et il m'a confirmé qu'il sera prêt à 100 pour cent pour les deux rencontres", a indiqué le technicien sénégalais en conférence de presse, mercredi au siège de la Fédération sénégalaise de football.

Au sujet de l'attaquant de Liverpool, il a annoncé que ce dernier

qui fait "des courses, commencera à toucher le ballon dès la semaine prochaine".

"Si je fais appel à lui, c'est parce que je suis convaincu qu'il sera prêt", a insisté le sélectionneur du Sénégal qui s'attend à des rencontres difficiles contre les Bafana-Bafana toujours en course pour la

qualification.

Pour ces deux matchs, les Lions débiteront leur regroupement à Paris (France), le 6 novembre et dès le lendemain, ils prendront la direction de l'Afrique du Sud.

Leader du groupe avec 8 points (+4), le Sénégal obtiendra sa qualification en phase finale de la Coupe

du monde 2018 en cas de victoire le 10 novembre prochain contre l'Afrique du Sud (4 points), à Polokwane.

Quatre jours après leur premier match, les deux équipes se retrouveront au stade Léopold Sédar Senghor pour la 6e et dernière journée des éliminatoires de la Coupe du monde.

Les deux autres équipes du groupe (D), le Burkina Faso (6 points) et le Cap Vert (6 points -4), se retrouveront à Ouagadougou.



CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

N° 7596/17 CNSS/DG/DAIICE/DRI/DFC-DCRP

COMMUNIQUE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE RELATIF AU REVERSEMENT DES CONTISATIONS SOCIALES AUX ENSEIGNANTS

En application de la recommandation N°2 de la cellule ad hoc créé par arrêté N°2017-003/PMRT du 20 mars 2017 et placée auprès du ministre de la fonction publique, du travail et de la réforme administrative pour régler les questions de cotisations ou de prélèvement opérés sur les salaires de certains enseignants auxiliaires avant leur reversement dans le cadre des fonctionnaires, le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale informe les enseignants auxiliaires concernés que l'opération de rétrocession des prélèvements sera effective sur l'ensemble du territoire national du **mercredi 18 octobre 2017 au lundi 18 décembre 2017 aux guichets de tous les bureaux de la Société des Postes du Togo (SPT).**

- Le Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale tient à souligner que cette opération ne concerne que :
- les enseignants auxiliaires actifs, retraités ou décédés qui ont fini de payer les retenues rétroactives à la Caisse des Retraites du Togo (CRT) au nombre de mille quatre cent soixante-quatre (1.464) ;
 - les enseignants auxiliaires dont le paiement des retenues rétroactives est en cours à la Caisse des Retraites du Togo (CRT) au nombre de quatre mille quarante-huit (4.048), soit un effectif total de 5512 enseignants auxiliaires.

Les intéressés sont invités à se présenter aux niveaux des bureaux de la Société des Postes du Togo (SPT) sur l'ensemble du territoire national, munis de leur pièce d'identité en cours de validité.

N.B. : La liste détaillée des concernés sera affichée au sein des Divisions Régionales de la CNSS et des bureaux de la Société des Postes du Togo (SPT) sur l'ensemble du territoire national.

Fait à Lomé le 16 Octobre 2017



Route d'Atakpamé 1 BP 69 Lomé 1 et 1 BP 199 Lomé 1 LOME - TOGO Tél: (228) 22 25 96 96 Télécopie : (228) 22 51 99 26

BIA-TOGO 00136280001 - 64
BTCI 05904200167 - 58
ECOBANK 7010231400063401
BOA 01002 001103970008 39

CCP - LOME 6310002011001000
BPEC 11354150018
Diamond Bank 223004172016-68
SOCIETE GENERALE 01900 000024320101 46

UTB 310040544004000
SIAB 01251104005071
ORABANK Lomé 030301992001-83
CORIS BANK 01001 000241024101 96



L'Ambassade des États-Unis d'Amérique à Lomé
annonce le lancement de la

LOTÉRIE VISA 2019

du 18 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE 2017

En raison d'un problème technique, la période d'inscription à la loterie visa (DV-2019) qui a commencé le 3 octobre a été clôturée. Les inscriptions soumises du 3 au 10 octobre ne sont pas valides et ont été exclues du système; elles ne comptent pas comme une inscription double.

Une nouvelle période complète d'inscription commencera le mercredi 18 octobre 2017 (à 16 heures GMT), et se poursuivra jusqu'au mercredi 22 novembre 2017 (à 17 heures GMT). Seules les inscriptions soumises durant cette période seront acceptées et prises en considération pour la sélection à la loterie. Vous êtes priés de vous débarrasser de tout ancien numéro ou autre document de confirmation si vous aviez soumis une inscription au cours de la période du 03 Octobre au 10 Octobre.

dvlottery.state.gov



ATTENTION !

Utilisez uniquement dvlottery.state.gov pour jouer et pour obtenir vos résultats.

Mentionnez sur le formulaire de candidature le nom de votre **conjoint (e)** légal (e) et de tous **vos enfants** âgés de moins de 21 ans lorsque vous jouez (même si vous ne voyagez pas avec eux).

Gardez vous même à tous prix votre page de confirmation ! C'est votre seul moyen pour vérifier les résultats qui seront disponibles à partir du mois de Mai 2018 sur dvlottery.state.gov.

Pour être qualifié pour le visa, on doit (avant l'entretien) :

- ⇒ Être titulaire du **BAC II** ou d'un diplôme équivalent; ou
- ⇒ Être professionnellement qualifié avec un « SVP Range » **de 7.0 ou plus**, selon www.onetonline.org.



Ambassade des États-Unis d'Amérique - Lomé

4332 Boulevard Eyadema - Cité OUA

B.P. 852 | Lomé - Togo

+228 22 61 54 70

<https://tg.usembassy.gov/> | ConsularLome@state.gov

La justice populaire

Cette sentence qui fait souvent des victimes innocentes

Ce qu'on appelle la justice populaire visant à punir les voleurs pris la main dans le sac, porte cependant préjudice à l'existence de nombreux innocents. Les dernières victimes en date sont les innocents lynchés au cours du braquage le 03 octobre 2017, au Grand marché de Lomé. La question sur le bien-fondé de cette forme de sentence spontanée et publique refait surface.

Etonam Sossou

L'insécurité, les vols armés, les vols sur rendez-vous, les attaques violentes en pleine journée au vu et au su de tous vont du mal en pire. Face à cette épée de Damoclès sur la tête, la population se sent en droit d'organiser et d'assurer sa propre sécurité, faisant spontanément recours à des méthodes les moins légales. Une méthode d'auto-défense qui malheureusement aboutit à la torture, voire aux assassinats crapuleux des personnes innocentes.

Jaurès, un jeune homme d'une vingtaine attend à côté d'un comptoir de vente du quartier où vit sa nouvelle copine. L'air impatient, il n'imagine pas un seul instant que cette soirée fera tout basculer dans sa vie. Soudain, un bruit retentis-

sant. Et Jaurès ne va se réveiller qu'au Centre Hospitalier Universitaire Sylvanus Olympio. Fractures, visage déformé. Couché et affaibli, l'étudiant victime de la colère populaire regarde ses amis venus le voir, le regard fuyant. Sa mémoire est fragmentée.

Tout avait basculé ce soir où il attendait impatiemment sa copine, pour un rendez-vous romantique. Un rival qui n'arrivait pas à conquérir le cœur de la jeune demoiselle, avait crié « Ch voleur! ». C'est ainsi que la meute s'était jetée sur le jeune étudiant, avec gourdin et cailloux. C'est une vendeuse ayant observé l'étudiant innocent qui viendra mettre fin aux agissements de la foule en colère.

Le cas de Jaurès n'est pas unique dans les quatre coins du Togo.

Ces scènes odieuses vont crescendo au gré de l'insécurité et du banditisme grandissant. Il suffit de crier « haro » sur un ennemi ou sur un concurrent pour le livrer à la vindicte populaire. Et quand bien même la foule saisit le voleur en question, la punition n'est pas toujours proportionnelle à la faute commise. Sinon, comment comprendre le fait qu'un individu soit brûlé vif pour avoir volé un sac de riz? Comment expliquer ces phénomènes de punition et d'assassinats publics qui ne semblent plus étonner le commun des mortels? Quelles mesures sont-elles nécessaires pour établir la confiance entre la population et l'appareil judiciaire de l'État?

Aux fins de booster leurs secteurs privés

La CCIT s'allie à la CMA de la Région des Pays de Loire

Jean AFOLABI

La Chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT) est depuis mercredi 18 octobre partenaire de la Chambre de Métiers et d'Artisanat (CMA) de la Région des Pays de la Loire Vendée, en France. Une convention de coopération et de partenariat a été signée à cet effet entre Germain Meba, président de la CCIT et M. Daniel Laidin, représentant de la CMA, rapporte le portail officiel Republiquetogolaise.com.

D'après la même source, ce nouveau partenariat permettra aux deux parties de renforcer leurs secteurs privés. Il repose en grande partie sur la formation des entrepreneurs afin



Signature des documents entre la CCIT et la CMA

d'améliorer le rendement de leurs entreprises. Le renforcement de la compétitivité, afin de créer des emplois, notamment pour les jeunes, sous-tend également cette convention.

Un projet de création d'un centre de formation pour matérialiser les échanges d'expériences entre la

CCIT et la Chambre de Métiers et d'Artisanat (CMA) de la Région de la Loire Vendée, en France, est contenu dans le document. La CCIT entend ainsi redynamiser le secteur privé togolais et renforcer qualitativement la présence des produits togolais sur le marché international.

Pour permettre à la BAD de procéder à son évaluation finale

Des études complètes sur l'agropole de Kara d'ici à décembre au plus tard

(suite de la page 4)

principaux sont les ressources en eau et en sols assez abondantes, l'existence d'un réseau de routes et pistes relativement dense et quadrillant parfaitement le village de Broukou où se trouve le site de l'agro-parc, la pression sur la terre encore relativement faible, l'existence d'initiatives antérieures allant dans l'esprit du concept agropole, l'existence d'un système de recherche, vulgarisation et encadrement agricole assez performant en dépit de certaines contraintes... Les principaux groupes coutumiers impactés sont les Bassar (préfecture de Bassar), Konkomba (préfecture de Dankpen), Tem (préfecture d'Assoli), Lamba (préfecture de Kéran et de Doufelgou), Nawda (préfecture de Doufelgou) et Kabyè (préfecture de la Kozah et de la Binah).

Basée sur les potentialités locales, l'approche « agropoles » vise à structurer et à réunir en un seul endroit, autour d'un projet agricole, une organisation opérationnelle constituée de différents leviers permettant de relever le niveau de vie des populations. Dans sa mise en œuvre, le projet participera à la réalisation des aménagements de périmètres avec la sécurisation du foncier, la création des centres de formation pour accompagner les

ingénieurs et techniciens agricoles, la création de centres d'affaires et de services et la mise en place de zones industrielles dédiées aux activités agro-industrielles. Cette nouvelle vision agricole 2017-2030 vise à accentuer la sécurité alimentaire et à dégager des excédents non seulement pour l'exportation mais aussi pour venir en appui à la mise en place des unités industrielles agroalimentaires. La modernisation de l'agriculture devra baliser la voie pour l'essor des industries de transformation et la multiplication des petites et moyennes entreprises et même de très petites entreprises.

Infrastructures de base dans les plateaux et la centrale

Les projets et leurs impacts évalués par l'Anadeb

Etonam Sossou

Le gouvernement togolais, à travers ces différents programmes, met progressivement à la disposition des communautés des infrastructures telles que : centres de santé, point d'adduction d'eau potable, marchés, écoles, centres de santé, etc. Une équipe de l'Agence Nationale d'Appui au Développement à la base (ANADEB), était dans les régions des plateaux et centrale, en septembre pour mesurer les impacts de ces ouvrages sur les bénéficiaires et évaluer l'état d'avancement des travaux de ceux en cours de réalisation.

Dans la région des plateaux, les magasins construits au marché d'Agbonou et d'Anié ont été visités. Ces magasins sont d'une grande utilité aux commerçantes et commerçants de ces lieux. « Avant la construction de ces magasins, ce sont sous des hangars de fortune que nous vendions et lorsqu'il pleut, nous avons beaucoup de problèmes. Mais maintenant, avec ces magasins, nous sommes plus à l'aise. Je préfère d'ailleurs y rester pour vendre parce que cela me réduit certaines charges de transports aussi » nous a confié très joyeuse, une revendeuse de céréales, la quarantaine rencontré à Anié. Comme cette dame, les commerçants de ces deux marchés, se sentent plus confortables sur les lieux d'exercice de leurs activités. Pour eux



Visite à la maison de la femme de Sotouboua

tous ces nouveaux facteurs leur permettent non seulement de protéger leurs marchandises, mais aussi, d'engranger plus de bénéfices.

Dans la région centrale, plus précisément à Sotouboua, ce sont les travaux de construction de la « Maison de la Femme » qui ont été évalués. Occasion pour la Directrice de l'ANADEB, Mme Mazalo Kadanga, de rappeler au prestataire les délais de livraison de l'ouvrage ainsi que l'application des sanctions pour retard, selon les termes de l'accord signé entre les deux parties. Cette édifice d'une valeur de 40 millions de Francs CFA est composé d'une grande salle de réunion, de salles d'expositions et d'un hangar qui viennent s'ajouter aux bâtiments déjà existants.

La maison de la Femme est un lieu-ressource qui va permettre aux femmes d'acquérir des compétences par des formations et/ou

par des échanges afin d'améliorer leurs conditions et de perfectionner leur savoir-faire dans une perspective de plus d'autonomisation. Il va favoriser une approche de proximité et servira d'interface entre les femmes bénéficiaires et les prestataires des services.

L'objectif de ce centre est de promouvoir la protection des femmes contre les violences basées sur le genre; le renforcement du pouvoir économique (autonomisation) à travers l'appui à l'entrepreneuriat; un meilleur accès aux informations sur la santé de la reproduction; l'alphabétisation fonctionnelle des femmes; et enfin l'éducation et le respect des droits de l'Homme.

Ce centre de promotion de la femme est réalisé dans le cadre du Programme national de mise en place de Maison de la Femme officiellement lancé en mars 2015, à Sotouboua, par le Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1394 DE LOTO BENZ DU 04 Octobre 2017

Ce mercredi 11 octobre 2017, le tirage de de Loto Benz porte le N° 1395.

Mercredi dernier, ce sont essentiellement des lots de intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont été enregistrés par la LONATO.

Toutefois la ville de Blitta s'est démarquée lors du précédent tirage de Loto Benz par un lot de 1.200.000F CFA qui a été remporté par un parieur qui a tenté sa chance auprès de l'opérateur 10421.

La remise de des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur dans les agences régionales

Après le grand tirage régional du 28 juillet 2017, des gros lots restent encore à gagner au grattage et au tirage avec les tickets de la TCE 2017. Au grattage, vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA.

Au tirage des gros lots sont encore à enlever :

- Pour la série K, un lot de 2.000.000F CFA

- Pour la série W, un lot de 1.500.000F CFA

Au tirage des lots intermédiaires, plus de 600 lots allant de 5.000F CFA à 100.000F CFA vous attendent.

Alors n'hésitez pas ! Tentez votre chance en achetant à 200F CFA vos tickets de la TCE 2017 dans les points de vente habituels (agences, postes de jeux sur ordinateur et auprès des vendeurs ambulants) !

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1396 de LOTO BENZ du 18 Octobre 2017

Numéro de base

80 59 19 52 39

BIG PROMO SMARTPHONES chez TOGOCEL

HUAWEI G POWER
CAMÉRA 5MP AVANT/
13MP ARRIÈRE

**DOUBLE CARTE
Micro SIM**

RÉSEAU 3G+

ÉCRAN 5 pouces (12.7cm)

INFINIX HOT4
CAMÉRA 5MP AVANT/
8MP ARRIÈRE

**DOUBLE CARTE
Micro SIM**

RÉSEAU 3G+ / 2G

**ÉCRAN 5.5" HD avec 12 LED
rétro-éclairage ultra-lumineux**

NUOVA HERO S
CAMÉRA 2MP AVANT/
5MP ARRIÈRE

**DOUBLE CARTE
Micro SIM**

RÉSEAU 3G+ / 2G

ÉCRAN 5.0 pouces

MÉMOIRE RAM
2GO
EXTENSION
MÉMOIRE
JUSQU'À
128GO
MÉMOIRE
INTERNE
16GB



**HUAWEI
G POWER**

72.000F

MÉMOIRE RAM
1GO
EXTENSION
MÉMOIRE
JUSQU'À
32GO
MÉMOIRE
INTERNE
16GB



**INFINIX
HOT4**

51.000F

MÉMOIRE RAM
512MB
EXTENSION
MÉMOIRE
JUSQU'À
16GO
MÉMOIRE
INTERNE
8GB



**NUOVA
HERO S**

31.000F

*Disponible
dans toutes
nos agences
et boutiques*

Bluetooth®



LE LEADER

service client : 888 | www.facebook.com/Togocel | www.twitter.com/togocel | www.togocel.tg | certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015